

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN103

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A la dernière phrase de l'alinéa 351, supprimer le signe : « , » après les mots : « du personnel civil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.